FICHE MÉMO

DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN



Qui est concernée ?

Le dépistage organisé s'adresse aux femmes qui vont bien : une invitation n'est pas un signal d'alerte.

En règle générale, il concerne les femmes de 50 à 74 ans à risque moyen, tous les deux ans.

Votre situation personnelle peut conduire à un suivi différent : parlez-en avec un professionnel de santé.



L'examen



La mammographie peut être inconfortable ; n'hésitez pas à le dire au radiologue ou à la manipulatrice.

Quand la première lecture est normale ou bénigne, une deuxième lecture est réalisée par un autre radiologue dans un centre de dépistage organisé.



Si la deuxième lecture met en évidence une image nécessitant des examens complémentaires, le CRCDC informe le radiologue de première lecture afin qu'il puisse organiser le bilan diagnostique. Vous recevez également un courrier.





Être invitée à réaliser des examens complémentaires ne signifie pas avoir un cancer, mais qu'une anomalie ou petite lésion initialement non vue nécessite un bilan diagnostique ou une surveillance particulière.

L'après dépistage



Entre deux mammographies de dépistage, toute modification inhabituelle du sein doit conduire à consulter sans attendre.

Le dépistage et les habitudes de vie sont complémentaires.





Une question ?
Vous n'êtes jamais seule.
Votre médecin, gynécologue, sage-femme, radiologue et le CRCDC peuvent vous aider.

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Grand-Est

© 2026 - CRCDC Grand Est. Tous droits réservés. - Cette fiche ne remplace pas un avis médical.